

HOLDING DBDM
Société par actions simplifiée
au capital de 242 500 euros
Siège social : route de Vedène,
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
492 969 613 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatre avril,
A 17 heures,

Monsieur François DE BUYER DE MIMÉURE,

Associé unique et président de la société HOLDING DBDM,

A pris les décisions suivantes :

- Modification de la rédaction de l'adresse, suite modification de la numérotation
- Mise à jour corrélative des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, faisant suite à l'arrête municipal n°2025-92, portant sur la numérotation du bien immobilier situé sur la route de Vedène, 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, cadastré section BC n°4, à savoir la société HOLDING DBDM, prends acte de la nouvelle rédaction de l'adresse qui sera désormais le 405 route de Vedène, 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE et décide, a compter de ce jour, de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social de la société est fixé 405 route de Vedène 84320 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

La suite de l'article n'est pas modifiée.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

François DE BUYER DE MIMÉURE

